

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 199

O C T O B R E 1 9 8 5

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Cher ami collectionneur,
Chère amie collectionneuse.

Certains de l'intérêt que vous apportez à la recherche de nouvelles pièces pour vos collections, et, afin de vous permettre d'étendre vos relations en matière d'échanges, le comité du "Club philatélique de Wavre" a décidé d'organiser une

G R A N D E J O U R N E E D ' E C H A N G E S

spécialement réservée à tous ceux qui collectionnent les timbres-poste; les cartes postales illustrées; les monnaies; les points Artis-Historia, Soubry, Delhaize...; les chromos Liebig, Jacques, Côte d'Or....

Cette journée d'échanges aura lieu le dimanche 20 octobre de 9 à 18 H en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Wavre.

La réservation des tables pour cette journée peut se faire dès à présent à l'adresse suivante : Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 Wavre (Tél 010/22.25.12). La réservation ne sera effective qu'après versement du montant de la location (150 Frs par mètre) au Compte 001-0023801-15 de Guy OTTEN, Wavre.

Il y aura moyen de se désaltérer et de se restaurer sur place : Bières - Cerveoise du Maca - Café - Coca-Cola - Limonades - Sandwiches - Gaufres - Chips....

Dans le but d'un succès certain, plusieurs centaines d'invitations sont lancées. De plus, deux affiches spéciales ont été imprimées et largement diffusées.

dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, cher ami collectionneur, chère amie collectionneuse, en notre entier dévouement.

L E C O M I T E

Instrument de musique populaire suisse

TRÉSORS DES MUSÉES SUISSES

L'Année européenne de la musique convient fort bien pour représenter sur les timbres Pro Patria 1985 des instruments

typiques de musique populaire suisse. Ces timbres font partie des quatre séries, consacrées depuis 1984 aux Trésors des musées suisses. - 90% du produit des surtaxes reviennent à la collecte de la fête nationale 1985 en faveur de l'aide aux mères pour une moitié et à l'aide de trois autres œuvres sociales suisses pour l'autre moitié. Les 10% restants seront versés à des institutions s'occupant de tâches sociales ou culturelles d'intérêt national.

25 + 10 c.: MUSÉE BAUD, L'AUBERSON La boîte à musique que représente le timbre de 25 + 10 c. mesure 60 cm de long, 37 cm de large et 35 cm de haut; elle se compose d'un boîtier en bois, d'un cylindre muni de pointes, de cinq cylindres de rechange ainsi que d'un peigne formé de dents métalliques. De fort belle apparence, cet instrument fut fabriqué en 1895 dans les ateliers de Jules Cuendet à L'Auberson et présenté à l'Exposition nationale de Genève en 1896. Son répertoire comprend 18 morceaux de musique célèbres, dont des valses de Strauss, des mélodies d'opéra, des chansons espagnoles et américaines ainsi que quelques airs suisses. Cette pièce rare peut être admirée au Musée Baud, à L'Auberson (VD), dans une impressionnante collection privée d'instruments mécaniques, constituée par trois fabricants de boîtes à musique.

35 + 15 c.: MUSÉE RHÉTIQUE, COIRE Cet instrument bruyant, connu sous le nom de crécelle, est exposé au Musée rhétique de Coire, à proximité de la Cour épiscopale. Il est orné de beaux motifs géométriques sculptés et ne porte pas de signature. Son exécution, si l'on en juge par la forme, pourrait dater du XVIIIe siècle. Le boîtier contient un cylindre de bois dentelé sur lequel repose une planchette de bois. Lorsqu'on tourne la manivelle, la planchette glisse sur les dents du cylindre et produit un bruit strident. Ce bruit caractéristique, on peut l'entendre encore le Vendredi-Saint notamment à Disentis où, pour remplacer ce jour-là les cloches, on se sert de crécelles.

50 + 20 c.: MUSÉE D'HISTOIRE, BERNE Cette cithare à manche de l'Emmental est exposée au Musée d'histoire de Berne. Elle a été créée en 1828 par Peter Zaugg de Signau. Au siècle dernier, les instruments de ce genre étaient fort appréciés dans le canton de Berne; on en jouait en famille. Cette tradition est passée aujourd'hui dans le folklore. Il n'en va pas de même des cithares à manche du Toggenbourg et des célèbres cithares sur caisse, qu'on fabrique et dont on joue encore de nos jours. On possède de Peter Zaugg six cithares à manche qui présentent toutes les mêmes caractéristiques: une caisse de résonance brun foncé décorée de roses dorées peintes au pochoir, et une tête de femme sculptée au sommet du chevilier.

70 + 30 c.: MUSÉE D'HISTOIRE, BÂLE Le plus vieux tambour daté de Suisse (1571) se trouve dans l'ancienne (Barfüsserkirche) de Bâle, où sont exposés les objets du Musée d'histoire de l'art et de la culture de la cité rhénane. De couleur vermillon et orné de trois écussons bâlois noirs et blancs, il a été confectionné par un fabricant de mesures et servait essentiellement à accompagner les fifres dans la musique militaire. Néanmoins, de nombreux écrits et tableaux de l'époque attestent qu'on dansait souvent, il y a quatre siècles, aux sons des fifres et des tambours.

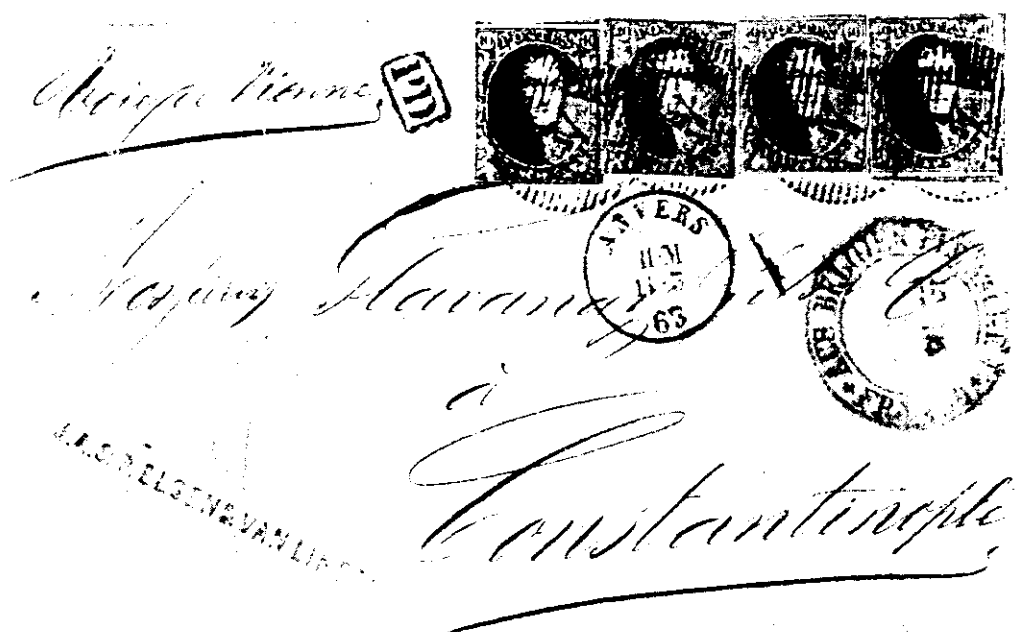
80 + 40 c.: KORNHAUS, BERTHOUD Cet accordéon suisse est un harmonica diatonique; il comprend un boîtier en bois, un soufflet en papier vert et bleu dont les coins sont recouverts de cuir rouge, 18 touches pour l'accompagnement et 28 pour la mélodie. Il s'agit là d'un modèle standard dont on joue chez soi en solo ou en duo, ou avec une clarinette et une contrebasse dans des orchestres de musique champêtre et populaire. L'instrument en question a été fabriqué durant la première moitié de ce siècle dans les ateliers d'Alois Eichhorn et fils, à Schwytz, et peut actuellement être admiré dans les locaux provisoires du futur Musée et Institut de musique populaire et d'instruments de musique du Kornhaus, à Berthoud.



A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.
 Marchand-Tailleurs
 Confections pour hommes et jeunes gens
 rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12
 Depuis soixante-cinq ans à votre service !

LE MOT DU PRESIDENT

Je ne ferai que reprendre un article paru dans le "Pourquoi Pas ?" et dans lequel je tente d'expliquer les raisons d'une baisse des cotes et une nouvelle tendance dans la façon de collectionner.

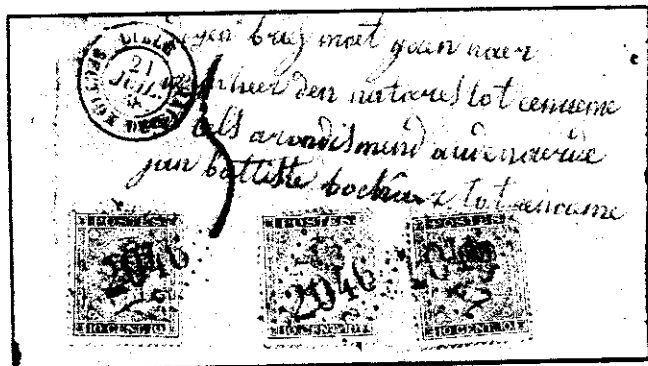


Ces 4 timbres isolés valent environ 3.000 F. Adjugés 34.000 F dans une des dernières ventes de la maison Baeten.

1986 EN TIMBRES

Il est peu de marchés qui aient évolué autant, ces dernières années, que celui de la philatélie. Les collectionneurs d'autrefois qui étaient des remplisseurs d'albums cèdent la place à une nouvelle race d'amateurs. Ceux-ci ne se contentent plus d'entasser du papier gommé et dentelé.

TENDANCE confirmée. La décote des timbres dits « modernes » (qui ont été émis au cours des quarante dernières années) s'accroît. Elle peut atteindre les cinquante à soixante pour cent par rapport à la valeur catalogue.



Ces trois timbres de Belgique retirés de cette lettre vaudraient 100 F. La maison Baeten les a adjugés dernièrement pour...56.000 F!

Ou plutôt, elle atteignait. Les acheteurs du catalogue officiel de la Chambre professionnelle des négociants en timbres-poste dont la 31^e édition, celle de 1986, vient de sortir de presse, constateront que l'ouvrage entérine une baisse de prix de ces vignettes d'après guerre, de manière à aligner les taux de remise sur ceux des timbres qu'on appelle « classiques » (jusqu'en 1900) et « semi-modernes » (la première moitié du XX^e siècle). Cette baisse inscrite au catalo-

gue est donc, en quelque sorte, illusoire puisque les remises pratiquées sur les « modernes » seront désormais moins élevées que les années précédentes.

Comme d'habitude, le catalogue de la Chambre professionnelle reprend sur plus de 500 pages une classification de tous les timbres émis en Belgique, au Congo-Zaïre, au Ruanda-Burundi ainsi que les timbres émis chaque année par les pays adhérant à la C.E.P.T. sur le thème « Europa ».

L'ouvrage est affiché cette année à 395 F. Il est en vente chez les négociants spécialisés et dans de nombreuses librairies.

« GROTESQUE ET RISIBLE »

S'il y a pratique courante des remises, pourquoi ne pas en tenir compte à l'occasion d'une nouvelle édition du catalogue officiel de Belgique, que les initiés baptisent plus simplement C.O.B. ?

Réponse de la Chambre professionnelle, et je vous la livre telle quelle :

« Pourquoi ne pas donner des prix de vente, demanderont les âmes candides.

Ce catalogue est bien le catalogue officiel de la Chambre professionnelle mais il ne donne pas, ne peut pas donner et ne veut pas donner les prix officiels auxquels ses membres et les autres devraient vendre pendant un an. Cela pourrait séduire certains esprits simplistes mais, pour tout initié, c'est grotesque et risible ».

1986

31^e édition



CATALOGUE OFFICIEL

DE LA CHAMBRE PROFESSIONNELLE BELGE
DES NEGOCIANTS EN TIMBRES-POSTE

belgique - congo - zaïre - rwanda
burundi - europa

Autrement dit, c'est bien d'un commerce qu'il s'agit, pour lequel joue la loi de la concurrence. Le prix d'une vignette est essentiellement tributaire de la loi de l'offre et de la demande. Or, tous les négociants n'ont pas les mêmes frais mais ne proposent pas non plus le même service ou le même choix. Tous ne pratiquent pas la même politique commerciale. D'où les variations de la cote qui peuvent atteindre de 30 à 40% pour les timbres-poste classiques et semi-modernes.

Pourquoi cette tendance négative affectant les vignettes émises après la Deuxième Guerre mondiale et qui est générale sur la plupart des marchés nationaux? Les explications ne manquent pas.

De manière systématique, beaucoup d'administra-

MARCHE D'ART

tions postales ont pratiqué une politique inflationniste d'émissions. Trop de séries nouvelles tirées et retirées en trop grand nombre.

UNE NOUVELLE RACE

Un changement de politique particulier à la Belgique est celui qui concerne les vignettes à surtaxe. Ces surtaxes pouvaient atteindre des taux allant jusqu'à 50% de la valeur faciale. Le ministre De Croo, riant dans sa barbe, a décidé qu'à l'avenir la surtaxe ne pourrait dépasser 25% de la valeur d'émission du timbre.

Outre l'inflation (si l'on peut dire) de séries mises en circulation, il y a une autre raison à la désaffection qui touche les timbres modernes. C'est que, en 1985, on ne collectionne plus comme il y a dix ans.

Ceux qui se lançaient dans la collection thématique ou systématique (par exemple, tous les timbres d'un même pays) ont été remplacés par une nouvelle race d'amateurs, plus intéressante, en quelque sorte, et plus intéressée.

La mode en philatélie est maintenant à la marcophilie et à l'histoire postale. Il ne s'agit plus de rassembler des pièces de pure philatélie mais de rechercher le timbre avec ce qu'on pourrait appeler «son environnement postal». C'est désormais l'enveloppe complète qui est recherchée, avec ses cachets, ses oblitérations spéciales. Son histoire.

Une salle de vente britannique a proposé à la vente, l'année dernière, quelques cartes postales et lettres brunies par le feu qui dévora le zeppelin «Hindenburg» incendié à son atterrissage à New York avant la guerre.

Recherchées aussi les correspondances marquées du cachet spécial apposé par le bureau de poste itinérant installé à bord du paquebot «Normandie», dans les glorieuses années de notre avant-guerre.

C'est le moment de fouiller les boîtes à chaussures où vous avez rangé votre correspondance d'autrefois. Mais attention, s'il y a une lettre, une qui présente quelque intérêt, surtout ne décollez pas le timbre. Au nom de la marcophilie, il ne vaudrait plus rien, et la lettre non plus.

JOURNEE D'ECHANGES

A l'occasion de notre journée d'échanges du dimanche 20 octobre, nous vous offrons la possibilité de mettre en vente les timbres-poste dont vous aimeriez vous déposséder.

En effet, une table est réservée par le club qui tiendra une permanence avec des lots de timbres que vous nous auriez confiés. Ces timbres sont à présenter sur les petites feuilles offertes par le club. Les timbres mis en vente doivent être remis lors de la réunion du jeudi 17 octobre au plus tard. Prière d'indiquer sur chaque fiche ses initiales ou un signe bien particulier nous permettant après la journée de restituer les invendus et établir les comptes. Pour établir ceux-ci, il y a lieu de joindre aux timbres une feuille donnant la liste des lots mis en dépôt.

Des feuillets de vente sont à votre disposition chez le secrétaire, rue Haute, 24 à Wavre.

C A F E D E L A P A I X

Cercle d'échecs Club philatélique Union des fanfares
Deux salles de réunion

Place A Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts

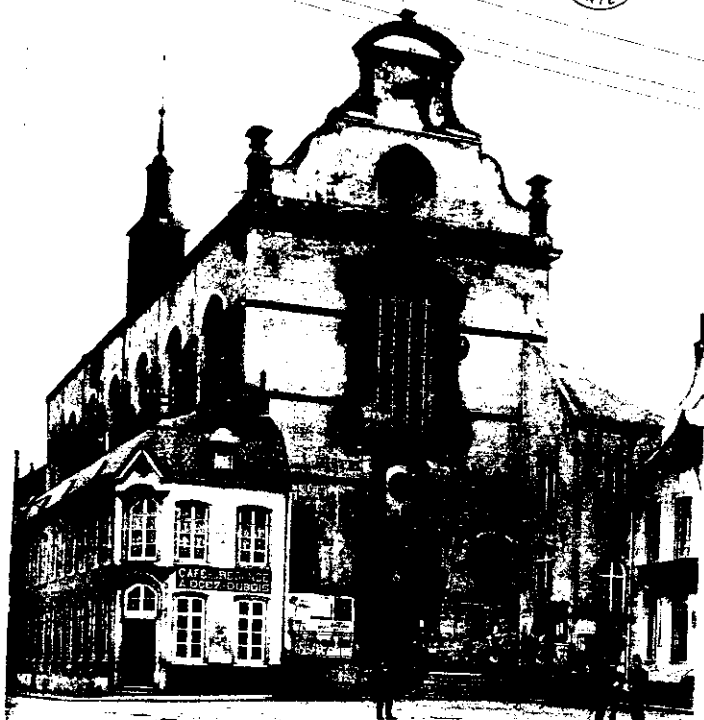
Pour votre épargne

BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE

rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28

Ouvert de 9 à 12 H & de 13 à 16 H sauf samedi sur rendez-vous

12. — Wavre. L'Hôtel de Ville.



Les Carmes chaussés s'étaient installés à Wavre en 1661 et construisirent un couvent à partir de 1675.

Il fut plusieurs fois ravagés par l'incendie. Le 7 janvier 1797, les moines furent expulsés de Wavre et leur couvent fut vendu.

Comme l'hôtel de ville qui se trouvait sur la place de l'Eglise tombait en ruines, la ville fut autorisée, par décret impérial du 20 septembre 1807 à acheter le couvent des Carmes pour la somme de 190.047 francs.

L'église des Carmes resta ouverte au culte jusqu'en 1856.

Le 14 mai 1940, l'aviation allemande bombardait Wavre et l'Hôtel de Ville fut la proie des flammes.

Après la guerre, divers projets de reconstruction virent le jour. On préféra cependant le rebâtir dans son ancien style afin de garder à la cité sa physionomie d'autrefois.

La façade de cet édifice, construit en grès ferrugineux, matériau typiquement local, est de style rubénien "assagi". Elle s'orne d'un grand vitrail dessiné par M. Magis. Il représente les héros de la ville : seigneur Jean et dame Alice, donnant la charte des libérés au premier bourgeois de la ville que la légende a appelé "Maca".

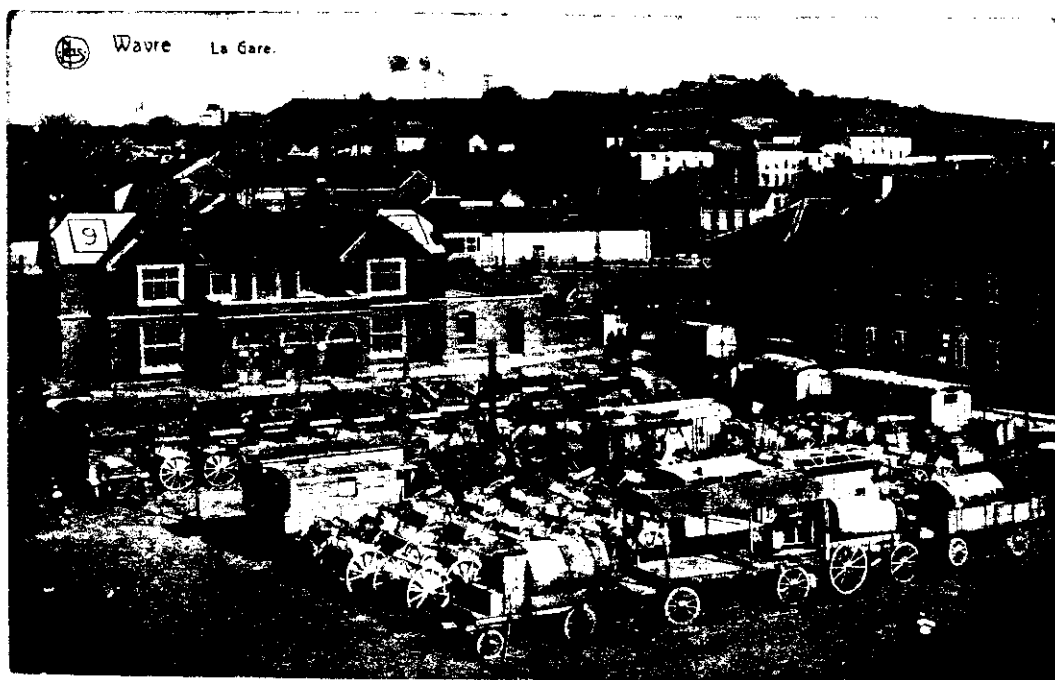
L'ancien œil-de-boeuf a été remplacé par une horloge. Le dessus de la porte d'entrée comprend en vitrail le blason de la ville.

Dans le hall d'entrée, un escalier monumental conduit à la salle des mariages et du conseil communal.

Au rez-de-chaussée se trouve le bureau du bourgmestre, du secrétaire communal et quelques services administratifs.

Le deuxième étage est occupé par une salle culturelle où se tiennent des expositions d'art, des concerts, des conférences.....

La gare a conservé le même visage



La place de la gare, devenue place Henri Berger, nom du directeur-fondateur des fonderies situées en bordure de la place, fut de la fin du XIXe siècle jusque dans les années 1960, le point de départ des lignes vicinales Wavre-Jodoigne et Wavre-Waterloo Bruxelles.

La ligne de chemin de fer Louvain-Ottignies-Manage via Wavre fut inaugurée en septembre 1855. La gare actuelle daterait-elle de cette époque ? En tout cas, sur les premières cartes postales de Wavre publiées en 1898 par la firme Charlier-Nisset, le bâtiment est identique à celui que nous voyons actuellement. Des aménagements intérieurs ont été effectués (salle d'attente, guichets, souterrain pour gagner les voies 4 et 5..) mais l'extérieur n'a pas changé au cours des ans.

La photo reproduite ici date de novembre 1918. On y voit tout le matériel de guerre abandonné par les Allemands. Ce butin fut vendu aux enchères par l'entremise du receveur de l'enregistrement et des domaines.

Aujourd'hui, le centre de la place de la Gare est réservé au parking de vingt-six voitures tandis que sur le pourtour d'un heptagone viennent stationner les autobus qui assurent la liaison avec Bruxelles, Eghezée, Louvain, Louvain-la-Neuve, Chastre-Villeroux-Blanmont, Hoeilaert, Overijse, Braine-l'Alleud, Waterloo, Jodoigne et Perwez.

PETITES ANNONCES

Offre 25 F pour 100 points Artis-Historia et 30 F pour 100 points Soubry.

Recherche anciennes cartes postales illustrées de WAVRE et MELLET.

Recherche un journal de chaque pays du monde.

Guy OTTEN, rue Haute, 24, 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12.

- 7 -

REALISATIONS INTER MEMBRES DU
JEUDI 17 OCTOBRE 1985

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Luxembourg	324-29	xx	175	500	
2		334-55	xx	75	200	
3		356-59;360-66	xxx	11,5	35	
4		367-71	xx	20	60	
5		388-91	xx	15	40	
6		392-97	xx	225	650	
7		398-401	xx	65	180	
8		496-99	xxx	75	225	
9		510	xxx	15	45	
10		511-13	xxx	455	1360	
11	France	P.A. 5-6	xx	300	880	
12		P.A. 8-14	xx	8125	24000	
13		P.A. 15	xx	6000	17500	
14		P.A. 21-23	xx	40,5	120	
15		P.A. 24-27	xx	490	1400	
16		service 16	xxx	12,5	35	
17		service 17-21	xxx	30	85	
18		service 22-26	xxx	45	125	
19	Luxembourg	233	xxx	37,5	110	
20		234-38	xx	350	1000	
21		239-43	xx	375	1100	
22		244-48	xx	500	1450	
23		249-50	xxx	251	750	
24		251	xx	22,5	65	
25		252-57	xx	600	1780	
26		258	xxx	120	360	
27		259-73	xx	5000	14500	
28		275	xxx	25	75	
30		276-81	xx	425	1200	
31		282-87	xx	90	265	
32		288-93	xx	90	265	
33		294-99	xx	70	200	
34		300-05	xx	275	800	
35		306-11	xx	115	330	
36		312-21	xxx	50	150	
37		322-23;333	xx	27,5	80	
2e 38	Belgique	30	xx	750	250	
39		267-72	xx-xxx	1800	800	
40		292 H	xx	600	190	
41		308-14	xx	2300	800	
42		326-32	xx	5000	1500	
43		351-52	xx	7500	2750	
44		404-06	O	350	120	
45		477A une dent courte	xx	600	100	
46		458-65 feuillet ler j	O	500	180	
47		532-37 feuillet ler jour	O	800	250	
48		1198-1203 FDC	O	500	150	
49		1241-42FDC	O	275	90	
50		1249/9 feuillet ler jour	O		60	
51		P.A. 25	xx	325	120	
52		B.F. 21	xx	700	250	
53		B.F. 31	xx	7200	3400	
54		B.F. 32	xxx	3000	1400	
55		B.F. 33	xxx	425	200	

	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
3e	56	Allemagne	33	0	.12	36		
	57		41	0	6,5	26		
	58		60	xx	265	795		
	59		73	0	9	27		
	60		687	xx	13,5	40		
	61		All occid	71 C	0	8	24	
	62	180		0	11	33		
	63	201		0	10	30		
	64	204		0	6,75	24		
	65	217		0	17,5	50		
	66	Belgique	513; 516	0	5,5	20		
	67		1104	0	50	35		
	68		1117	0	40	28		
	69		1174-75	xxx	30	21		
	70		1204;1212-13	xxx	30	21		
	71		1293-97	xxx	45	30		
	72		1296-99	xxx	50	35		
	73		1304-06	xxx	25	17		
	74		Congo bel	3	0	1750	700	
	75			11	0	15000	6000	
	76	12		0	4000	1600		
77	27	0		2500	1000			
78	61	0		510	200			
79	63	0		650	260			
80	72-80	xxx		4200	2000			
81	104-105	0		800	320			
4e	82	Belgique	334	xxx	300	140		
	83		446	xxx	115	50		
	84		573-82	xxx	150	70		
	85		583-92	xxx	150	70		
	86		603-12	xxx	175	80		
	87		613-14	xxx	150	70		
	88		639-40	xxx	200	90		
	89		661-69	xxx	210	100		
	90		697-98	xxx	120	55		
	91		714	xxx	60	30		
	92		716-24	xxx	165	80		
	93		724a	xxx	80	40		
	94		811-13	xxx	145	70		
	95		834-40	xxx	2100	800		
	96		967-70	xxx	185	85		
	97		986;990;996-97 (2)	xxx	135	60		
	98		1008-10	xxx	110	50		
	99		1011-12	xxx	75	35		
	100		1022-24	xxx	175	80		
	101	1028-29 (papier blanc)	xxx	90	40			
102	1090-92	xxx	250	120				
103	B.F. 13-14	xxx	400	190				
104	1153-58	xxx	475	220				
105	B.F. 33	xxx	300	140				
106	France	carnets Croix-Rouge 1963; 1964;1965;1966	xxx	110	360			
5e	107	Belgique	1068	xxx	100	50		
	108		1069	xxx	125	60		